

*Il est un combat plus difficile encore que la lutte contre les risques du Web pour les adolescents : c'est celui de l'inquiétude et de la suspicion des adultes. Brochures, affiches, formations sur le terrain... trois académies s'organisent et présentent leurs solutions pour promouvoir un usage « raisonné », ou du moins raisonnable, d'Internet.*

*Dans le même sens, un représentant d'un Clemi académique tente de tirer les usages vers la production de médias.*

*Dans une perspective opposée aux discours précédents, le fondateur de la « liste noire » nationale nous rappelle à la nécessité du filtrage des sites, en complément d'une démarche éducative.*

# Du bon usage trois académies

## 1. Dans l'académie

Chantal Bernard

SERVICE PRATIQUES PÉDAGOGIQUES  
MISSION ACADÉMIQUE TICE  
CRDP DE POITOU-CHARENTES

*Il n'y a pas une solution pour développer de bonnes habitudes en matière de navigation et d'usage des TIC au collège ou au lycée : il y en a beaucoup, et les divers établissements de l'académie en ont expérimenté quelques-unes.*

**E**n 2006, le nouveau référentiel du B2i réaffirmait la volonté de l'Éducation nationale d'éduquer les élèves à une « *attitude responsable* » dans leur utilisation des TIC. La même année, un courrier adressé à tous les établissements du secondaire de l'académie de Poitiers par le recteur Cadet faisait le point sur la responsabilité éditoriale en matière de publication sur Internet, tout en évoquant le blog pédagogique comme un « *outil pratique, intéressant et créatif* ».

Or, comment l'École peut-elle éduquer les élèves à un usage citoyen de l'informatique et d'Internet, sans les exposer à des contenus et des rencontres indésirables ? Comment, ce faisant, éviter de les pousser vers des activités de loisirs, qui génèrent facilement des comportements addictifs, quand on sait combien il est difficile de les inciter à travailler ?

# d'Internet à l'École s'organisent

## de Poitiers : à chaque établissement sa solution

### Présenter clairement les règles

Certains établissements estiment que cette éducation implique d'abord d'expliquer clairement aux élèves le comportement qu'on attend d'eux, dans l'établissement, mais aussi dans cette société qu'Internet met à la portée de leur clavier.

Quelques-uns ont pris le temps de publier une « charte d'usage des TICE », non pour « dédouaner » la communauté éducative, mais bien pour éduquer. Une charte que les élèves lisent – parce qu'elle ne dépasse pas une page –, comprennent – parce que les mots complexes et les références à des lois inconnues ont été évités – et à laquelle ils peuvent adhérer – parce que les règles y sont justifiées et qu'on y présente aussi leurs droits et possibilités.

Au collège Antoine-DelaFont, par exemple, la charte explique que le respect de l'autre implique notamment de ne pas masquer sa propre identité, et que « *le blogueur est libre de s'exprimer mais que cela ne lui permet pas de tout dire et de tout écrire* ». Pour les adultes a été rédigée une autre charte, selon laquelle ils s'engagent notamment à ne pas « *publier de photographies sans avoir obtenu l'accord des personnes photographiées* ». Un professeur de mathématiques a suivi une formation pour être animateur TICE et consacre à cette fonction trois heures de son emploi du temps. C'est lui qui explique à ses collègues, par exemple, comment trouver sur Internet des images libres de droits. Il forme les professeurs principaux à présenter la charte aux élèves de manière vivante et personnalisée. Ces

Accueil | Bas de page | Calendrier | Recherche

## Séjour Plein Air

samedi 9 juin 2007

**Présentation**  
Par Sébastien Besson, samedi 9 juin 2007 à 13:58  
Catégorie : [Général](#)

**Séjour plein-air 5ème ... : 2006-2007**

**Lieu :** Ardèche. **Site :** Camping de Chaulet-plage à Casteljau.  
**Date :** du 10/06/2007 (dimanche) au 15/06/2007 (vendredi).

un commentaire | [suivre](#) | [trackback](#)

vendredi 8 juin 2007

**REGLES D'UTILISATION DU BLOG**  
Par Philippe Lamy-Chappuis, vendredi 8 juin 2007 à 21:10  
Catégorie : [Général](#)

Le blog du séjour plein air est un espace de communication privilégié pour garder un contact entre les élèves, l'équipe pédagogique et les parents.

**IDENTIFICATION :**

- Les élèves donnent leur identité partielle : prénom et uniquement la première lettre du nom de famille (protection des mineurs).
- Les adultes s'identifient, de façon à rendre les échanges plus conviviaux.

**COMMENTAIRES**

- Vous pouvez ajouter des commentaires, essayez d'écrire quelque chose de constructif et d'intéressant pour vos lecteurs : par exemple des informations complémentaires sur une photo, une anecdote, un commentaire, une question, etc.

**A EVITER :**

- L'utilisation de pseudo (pour limiter les dérives liées à l'anonymat)
- Les fautes d'orthographe, les fautes de grammaire, les insultes, les propos injurieux ou malveillants.

**Rubriques :**

- Général
- Situation géographique
- Organisation
- 1er jour
- 2ème jour
- 3ème jour
- 4ème jour
- 5ème jour
- 6ème jour
- Boîte à ...

Rechercher

ok

Blog sur une sortie en plein air, collège Louise-Michel.

mêmes professeurs principaux sont chargés de valider les items du B2i concernant « l'attitude responsable » pour les élèves qui auront montré, lors des activités scolaires et des clubs, un comportement citoyen.

Au collège Rabelais, la loi est aussi présentée aux familles à l'occasion de la création des boîtes aux lettres électroniques « éducation » de laposte.net. Là aussi, la stratégie consiste à responsabiliser les parents après leur avoir expliqué la raison pour laquelle on allait inviter les élèves non titulaires d'une boîte aux lettres électronique à s'en créer une. Le coupon-réponse leur demande « d'attester qu'ils ont informé leur enfant des contraintes de l'utilisation d'une boîte aux lettres électronique », et les points essentiels de la charte d'usage du courrier électronique sont présentés explicitement.

### Observer les usages spontanés

D'autres établissements autorisent – et observent – les pratiques personnelles d'Internet, pour progressivement habituer les jeunes à distinguer ce qui est répréhensible et ce qui ne l'est pas.

Ainsi, au collège Prosper-Mérimée, des règles d'usage de l'informatique sont affichées au centre de documentation. L'élève y est informé qu'il peut, à certaines heures, consulter son courrier ou certains sites de loisirs. Une messagerie en ligne installée sur l'intranet du collège permet à tous d'expérimenter l'usage et les règles du courrier électronique. C'est la documentaliste qui veille à ce que les élèves qui exploitent ces possibilités sachent ce qui est interdit par la loi, et prennent conscience des règles de savoir-vivre, en dialoguant avec eux, et en les invitant à faire le quiz du site Droit du Net.

Ces usages récréatifs d'Internet sont aussi autorisés au CDI du collège André-Malraux, dans certaines limites clairement indiquées, durant la pause méridienne. L'élève est informé à cette occasion que « *chacun est responsable de ses écrits et s'engage à employer un langage correct et décent pour communiquer sur Internet* ».

Au collège Camille-Guérin, Séverine, assistante TICE, titulaire d'un master en ingénierie de l'information textuelle, a été embauchée en contrat d'accompagnement vers l'emploi, pour permettre aux élèves d'utiliser plus facilement et plus fréquemment la salle informatique. Elle explique à ceux de sixième comment et pourquoi éviter de donner sur Internet certaines informations personnelles : « *Je leur apprend, quand ils créent leur adresse électronique, à vérifier qu'ils sont*

*sur un site sécurisé, à ne remplir que les champs obligatoires, à décocher certaines cases, à vérifier si l'organisme s'engage à ne pas communiquer les informations à des fins commerciales. Je leur explique pourquoi nous avons besoin de l'autorisation de leurs parents pour créer cette boîte aux lettres, et j'en profite pour leur parler de la responsabilité éditoriale, car je sais que beaucoup ont un blog ou envie d'en tenir un. [...] La principale voulait engager quelqu'un dont les élèves puissent se sentir proches, et c'est vrai qu'ils me posent beaucoup de questions, notamment parce qu'ils ne comprennent pas bien les réactions des adultes devant les risques d'Internet, ils pensent que leurs parents "dramatisent" ces risques. [...] Quand ils demandent à aller sur des sites de jeux en salle informatique, je ne me contente pas de refuser. Je discute avec eux, notamment des motivations des sociétés qui mettent ces jeux gratuitement à leur disposition.*

*Mon but est qu'ils comprennent que sur Internet rien n'est vraiment gratuit, qu'il y a toujours une contrepartie, une incitation à acheter quelque chose ou à lire des publicités. Comme ils sont souvent grands consommateurs chez eux de ces sites, j'en profite aussi pour leur faire comprendre la nécessité de bien se déconnecter à la fin de toute activité nécessitant une identification : fermer le navigateur ne suffit pas, car il garde en mémoire certaines informations confidentielles. Par exemple, dans le cas des jeux, la personne qui se servirait de leur identifiant pourrait utiliser à son profit les points qu'ils ont gagnés. Quand ils veulent*

**Ce que vous ne feriez pas lors d'une conversation réelle face à votre correspondant, ne prenez pas Internet comme bouclier pour le faire.**

*faire valider les items du B2i qui correspondent à ces compétences, je les invite à s'exprimer pour voir s'ils se sont bien appropriés ces notions, s'ils font le rapport avec d'autres situations. » La présence de cette « grande sœur », avertie et consciente des enjeux éducatifs, pendant que les élèves effectuent leurs recherches documentaires garantit une réelle vigilance : « *Je me suis rendu compte, en regardant les travaux qu'ils produisaient pour un exposé sur l'anorexie, qu'on y retrouvait des photos que j'avais vues sur un site qui fait la promotion de l'anorexie.* » Sa disponibilité lui permet d'apprendre aux jeunes à exercer leur sens critique : « *J'ai eu récemment l'occasion de les amener à prendre du recul sur "Humain à vendre", un questionnaire humoristique qui se proposait de calculer leur valeur en euros,**

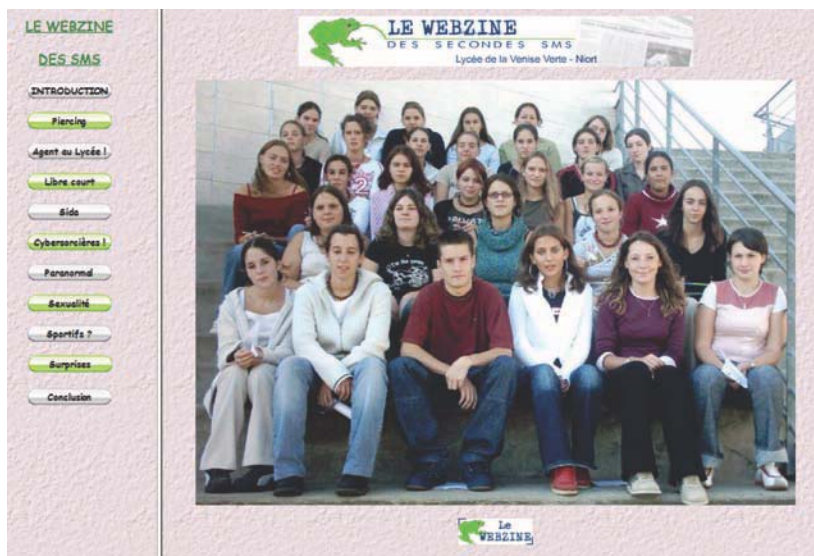
à partir de questions notamment sur leur morphologie et leur religion. »

Au lycée Marguerite-de-Valois, a été pratiquée dès 2001 une expérience de « cybercafé des langues », promue par la MEIPPE. Ancré dans la vie du lycée en tant que club du foyer des élèves, ce cybercafé était ouvert à tous les membres de la communauté scolaire, deux jours par semaine entre midi et 14 heures. La salle, en libre accès, surveillée par un ou deux professeurs de langue, comportait dix-huit ordinateurs multimédias en réseau avec un accès à Internet, et une table garnie de biscuits et boissons. Les enseignants témoignent : « *Le règlement était simple : toutes les activités sont autorisées à partir du moment où elles se déroulent dans une langue étrangère, dans le cadre du règlement intérieur du lycée. Les élèves ont plébiscité l'activité chat, pour laquelle on les a laissés libres, sur la forme comme sur le fond. Nous avons alors constaté qu'ils devaient intégrer les sigles et autres raccourcis phonétiques. Sans a priori sur l'idée que les raccourcis appauvrissent la langue, ou au contraire enrichissent les connaissances en vocabulaire et phonétique, nous les avons laissés choisir entre how are you? et how r u?, notamment parce que la pratique de ces raccourcis suscite une certaine fierté d'appartenir à un monde d'initiés dont on connaît les codes. Nous étions conscients que le fil d'une conversation pouvait dériver vers le sexe ou la drogue mais les élèves étaient, de leur côté, conscients de se trouver dans un cadre scolaire, dans la mesure où nous étions dans la salle. Ils ont vite appris que les liens qui apparaissent pendant une conversation peuvent renvoyer vers un site illicite ; ils arrêtaient alors la conversation.* »

### Publier en ligne

Enfin, certains professeurs donnent aux élèves l'occasion d'exercer leur libre arbitre, avec de vraies situations de communication et de véritables envies d'exprimer un point de vue, considérant que, lorsqu'ils sont confrontés personnellement à l'envie de publier des images auxquelles ils sont attachés ou des photos de leurs camarades, les élèves peuvent s'approprier la raison d'être et l'importance de certaines règles.

Sur le site du lycée Aliénor-d'Aquitaine, la rubrique « histoire-géographie » est alimentée par un professeur et ses élèves. Les rédacteurs utilisent des illustrations concédées par Hatier, réalisées par eux-mêmes ou collectées sur le site Wikimedia Commons, et évoquent systématiquement leurs sources. Les élèves sont invités à signer les documents qu'ils ont eux-mêmes réa-



Webzine des élèves de seconde SMS.

lisés, et deviennent par là même à leur tour « auteurs ».

Au collège Louise-Michel, un « séjour plein air », organisé pour une classe de cinquième, a donné lieu à la création d'un blog incluant des albums photos et des forums. Les administrateurs ont expliqué aux élèves qu'ils retireraient les contenus indésirables, et ont invité chacun à la vigilance. Le projet visant autant le développement de l'autonomie que du « savoir vivre ensemble », les élèves n'ont pas été obligés d'écrire dans un langage châtié. Des conseils leur ont été simplement donnés pour éviter les commentaires sans intérêt et incompréhensibles, de manière à donner une bonne image collective. Considérés comme partie intégrante de la culture des préadolescents, des émoticônes (images représentant des émotions) ont été mises à leur disposition. La règle de savoir-vivre mise en avant pour tout billet ou commentaire a été : « *Ce que vous ne feriez pas lors d'une conversation réelle face à votre correspondant, ne prenez pas Internet comme bouclier pour le faire.* » Les élèves qui n'avaient pas encore expérimenté ce type de communication ont ainsi découvert le plaisir de s'exprimer par l'écrit et par l'image, et de lire des réactions. Cette expérience a aussi été l'occasion d'apprendre sans douleur à réfléchir avant de placer un texte ou une photo qui restera ensuite visible de tous car, en l'occurrence, ils pouvaient demander à l'administrateur de retirer un billet ou un commentaire, ce qu'ils ne peuvent pas toujours faire quand ils ont placé un commentaire sur le blog d'un inconnu. Ce blog comporte un chiffre à recopier et l'explication de cette précaution : « *De plus en plus de personnes malhonnêtes programment des robots qui postent des commentaires de publicité* », etc. Cette explication constitue en elle-même une information utile pour ces élèves, qui tiennent parfois un blog personnel.

Le transfert de ce qui a été appris au cours de ces expériences de publication se fait parfois par des discussions devant tout le groupe. Les élèves qui publient des dessins ou des photos apportent un nouveau regard sur les notions de propriété intellectuelle : « *Des fois, on voit bien que la personne qui tient le blog a fait les images et tient à ce qu'on les prenne pas. Même si je peux les prendre, je respecte, c'est normal, moi non plus je veux pas qu'on me prenne des photos que j'ai faites et que j'aime bien, ce sont mes photos à moi.* » (élève de quatrième). De même, l'élève qui a été insulté ou dont la vie privée n'a pas été respectée permet aux autres, en exprimant son ressentiment, de mieux comprendre la nétiquette ou la nécessité d'être vigilant. Des intervenants du Clemi animent à la demande ce type d'échanges entre jeunes ou entre membres de la communauté éducative.

Le côté « personnalisé mais par écran interposé » d'Internet a été exploité au collège Antoine-DelaFont pour mettre en relation, par l'intermédiaire d'un forum, la direction de la santé et quelques élèves, qui se sont largement servis de cette occasion pour poser des questions un peu difficiles à poser de vive voix. Ils découvraient en même temps les avantages et les inconvénients de l'anonymat et des pseudonymes.

### Du blog individuel au blog collectif

Au lycée de la Venise-verte, une partie du site de l'établissement présente un webzine réalisé par une classe de seconde SMS en 2003. Conscients de leur responsabilité éditoriale, les élèves s'y sont exprimés sur les *piercings*, la contraception, les jeux en réseau, dans un langage compréhensible par tous mais représentatif du mode de communication des adolescents. Plus récemment, un groupe d'élèves a créé sur Skyblog un webzine indépendant, dont les objectifs concernent plus l'expression collective et la communication entre élèves. Selon le principe des réseaux, ce blog collectif donne accès à des blogs individuels, et si le contenu de ces derniers ne s'adresse visiblement pas aux adultes, la partie commune porte une image collective qui fait sourire les professeurs qui s'y aventurent, sans les choquer. La formation des élèves a été ponctuée, en 2007, par une conférence de Sébastien Canevet, internaute, défenseur des libertés individuelles et spécialiste du droit du Net. Pour éviter d'élargir le décalage entre les élèves « branchés » et les autres, une salle multimédia placée près du bureau de la vie scolaire a été mise à la disposition de tous, selon un principe d'autogestion et de surveillance à distance. Certains usages récréatifs, considérés comme des pratiques propices à l'in-

tégration et à la sociabilisation, y sont autorisés entre les cours.

Ainsi, au Lycée pilote innovant, dans lequel beaucoup d'élèves ont des pratiques déjà avancées de l'informatique, la responsabilisation contre le piratage est chaque année en réflexion. Pour garantir à tous un temps suffisant de sommeil, l'usage d'ordinateurs portables à l'internat est autorisé à titre exceptionnel, assorti d'une obligation de restitution au surveillant avant 22 heures 30. Les élèves participent dès la seconde à des projets interdisciplinaires, pour lesquels ils réalisent par petits groupes émissions de radio, journaux scolaires et documents multimédias, qui donnent lieu à des évaluations. Ils apprennent à travers cette expérience comment, lors d'une publication, respecter les personnes et leurs œuvres.

Au lycée Paul-Guérin, les pratiques de publication sur Internet ont été marquées en 2006 par l'ouverture d'un webzine d'expression lycéenne. Créé sur une plate-forme gérée par le conseil régional, il a donné lieu à la signature d'une charte, la responsabilité éditoriale étant déléguée par le chef d'établissement à un animateur culturel formé à cet effet par la collectivité territoriale. L'animateur accompagne lui-même les jeunes dans l'exercice de cette responsabilité. Malgré le côté très « encadré » de cette pratique d'expression, certains articles du blog, comme celui qui annonçait en février 2007 une éventuelle annulation du bac blanc, ont généré de nombreux commentaires, très développés, en raison de l'intérêt du sujet. Olivier Gérard, responsable de l'opération à la Région, a animé en collaboration avec le Clemi et la Matices des réunions associant enseignants et animateurs culturels, dans lesquelles il expliquait : « *Il faut bien penser que les jeunes ne sont pas responsables d'une évolution technologique qui leur donne dès l'adolescence la possibilité de s'exprimer sur un média aussi porteur.* » ●

#### Adresses web

- Le blog de la sortie plein air du collège Louise-Michel : [http://lamy.chappuis.free.fr/blog\\_EPS/index.php?General](http://lamy.chappuis.free.fr/blog_EPS/index.php?General)
- Le webzine des élèves de seconde SMS : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/l-vv-niort/webzine>
- Le webzine des élèves du lycée Paul-Guérin : <http://webzines.poitou-charentes.fr/lair2rien/>
- Les chartes d'usage des TICE du collège Antoine-DelaFont : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/c-montmoreau/TICEMontmoreau.htm>
- Le règlement de l'internat au Lycée pilote innovant : [www.lpi.ac-poitiers.fr/www/spip.php?article140](http://www.lpi.ac-poitiers.fr/www/spip.php?article140)
- Le site du Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) : [www.clemi.org](http://www.clemi.org)